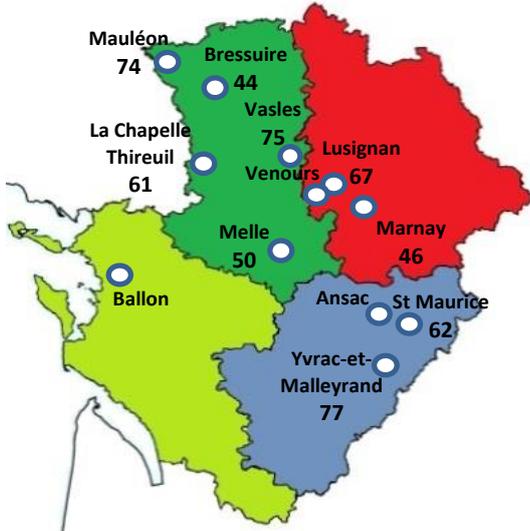
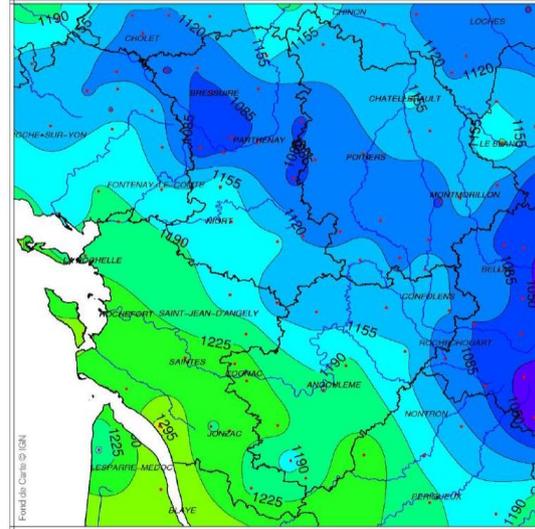


### Jours d'avance et foin !

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)



SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 21 mai 2023)

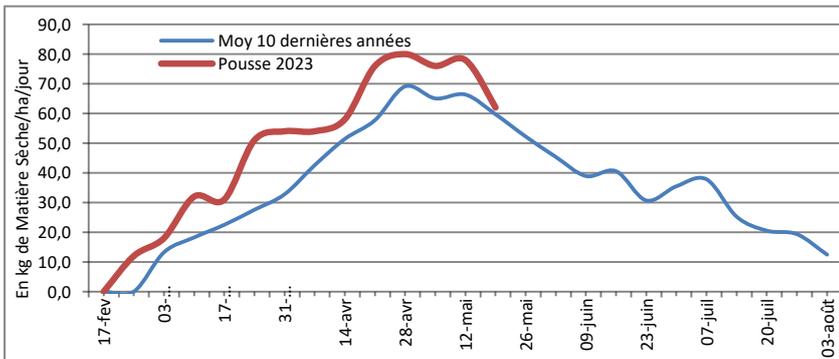


#### CONSEIL PATURAGE

Le pic de pousse de l'herbe semble passé. Lorsque c'est possible, calculer son nombre de jours d'avance permet de quantifier l'herbe disponible sur l'exploitation à un instant donné et de piloter plus finement son pâturage (pour calculer son nombre de jour d'avance : [Fiche 19 Les jours d'avance : un critère pertinent pour piloter le pâturage](#) du Guide Pâturage ). Ainsi on peut débrayer une parcelle selon les repères suivant : 25 jours d'avance en été pour des vaches allaitantes et 15 à 20 jours d'avance pour des vaches laitières. La météo dans les deux semaines à venir devrait affiner les stratégies entre pâturage, stocks sur pied ou fauche.

#### CONSEIL FAUCHE

Les 1150 degrés jours, repère de somme de températures base 1er février pour réaliser les foins, sont atteints dans la partie sud du territoire. Les premières coupes en foin ont déjà commencé. Les orages survenus en Charente ainsi que les températures plus importantes devraient booster la croissance de l'herbe sur ces zones. Attention cependant aux foins récoltés humides. Le pressage doit être réalisé à plus de 80 % de matière sèche. Au toucher, aucune sensation d'humidité ne doit être ressentie dans tout l'andain. Une densité de balle élevée augmente le risque d'échauffement en réduisant la circulation d'air. En cas de doute, laisser les balles à l'extérieur ou sous une surface abritée mais ventilée. La production de chaleur conduit à une diminution de la valeur alimentaire du fourrage !



Cumulés pluviométriques du 1<sup>er</sup> janvier au 21 mai

Charente	Confolens	402
	Montbron	437
Charente-Maritime	Trizay	352
	Vouhé	347
Deux-Sèvres	Bressuire	318
	Parthenay	355
	Melle	397
Vienne	Rouillé	356
	Lathus	363
	Lesigny	299

Alizée Breton (86) 06 79 42 74 47 - Marie Escure (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE3 Systèmes sobres en intrants et intégration de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



REGION Nouvelle-Aquitaine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE  
 Laboratoire Régional

Partenaires :

